

Assemblée Générale annuelle de reprise **du 16 octobre 2008**

Ordre du jour

- 0.0 Ouverture**
- 1.0 Procédures**
- 2.0 Prévisions budgétaires**
- 3.0 Comité *ad hoc***
- 4.0 Financement des associations**
- 5.0 Statuts et règlements**
- 6.0 Locaux**
- 7.0 Varia**
- 8.0 Levée**

0.0 Ouverture

Le quorum étant constaté (78 personnes inscrites), l'ouverture de l'assemblée est proposée à 11h46

Proposé par Laurence Bernard

Appuyé par Louis Laramé

AU

1.0 Procédures

1.1 Nomination du praesidium

Il est proposé que Kevin Cordo assure la présidence de l'assemblée et qu'Alexandre Blanchette soit secrétaire.

Proposé par Laurence Bernard

Appuyé par Mathieu Beauchemin

AU

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé que le point 3 *Comité ad hoc* soit remplacé par le point *Mandat* et que le point 4 *Financement des associations* soit remplacé par le point *Intégration des nouvelles technologies*.

Proposé par Laurence Bernard
Appuyé par Karen Aubé
Olivier Jalbert demande le vote
Adopté à majorité

1.3 Adoption du dernier procès-verbal

Il est proposé d'adopter sans modification le dernier procès-verbal (assemblée générale d'élection du 4 septembre 2008).

Proposé par Louis Laramé
Appuyé par Pascal Rheault
AU

2.0 Prévisions budgétaires

Il est proposé d'adopter sans modification les prévisions budgétaires présentées à l'assemblée générale.

Proposé par Hugo St-Louis
Appuyé par Louis Laramé
AU

3.0 Mandat

Il est proposé que l'AÉCS poursuive ses efforts contre le privé en éducation et dans les services sociaux. Une journée de sensibilisation et de boycott contre Aramark sera organisée à la session d'hiver 2009.

Proposé par Laurence Bernard
Appuyé par Camélia Raiche

Il est proposé d'amender la proposition principale afin que l'on tienne non pas une journée de sensibilisation et de boycott mais bien cinq jours d'actions en ce sens.

Proposé par Félix Ouellet
Appuyé par Thomas Élis Belley Côté
Adopté à majorité

La proposition principale amendée est adoptée à l'unanimité.

4.0 Intégration des nouvelles technologies

Considérant que le Cégep de Sherbrooke tente déjà par divers moyens d'intégrer le développement durable à sa plateforme.

Considérant que, si la transmission des travaux pouvait se faire de façon électronique, on pourrait éviter l'impression inutile de dizaines de milliers de pages à chaque année.

Considérant qu'il existe de nombreux supports permettant la correction et l'annotation de travaux sur ordinateurs.

Considérant que le Cégep de Sherbrooke a déjà développé tous les supports afin de permettre une communication efficace entre élèves et professeurs.

Il est proposé que l'AÉCS soit mandatée de négocier avec la direction le fait que les profs aient l'obligation d'accepter les travaux en version électronique.

Proposé par Éric Leroux

Appuyé par Karen Aubin

AU

5.0 Statuts et règlements

Considérant qu'il existe encore des incohérences, des erreurs, soit d'orthographe ou de syntaxe et des formulations douteuses dans le texte des statuts et règlements de l'AÉCS.

Il est proposé que le CX soit mandaté pour réviser les erreurs et les incohérences du texte, ainsi que de mettre à jour la forme, sans en modifier la teneur et le contenu. Les modifications seront adoptées, avec diffusion préalable auprès des membres, lors de la l'assemblée générale.

Proposé par Laura Castonieda

Appuyé par Cassandra Markey

AU

6.0 Locaux

Considérant le fait qu'il y a actuellement deux à trois fois moins de locaux disponibles pour les étudiant-e-s au Cégep de Sherbrooke que dans la majorité des autres Cégeps. Considérant que l'AÉCS emploie à temps plein deux personnes et que ces personnes doivent travailler dans un local sans lumière ni aération convenables et qu'il n'y a pas d'espace privé à la disposition des exécutant-e-s afin de faire des réunions et de répondre aux personnes qui déposent des plaintes pédagogiques.

Considérant que l'école est un milieu de vie et non simplement un lieu de transmission des savoirs et par conséquent qu'il doit y avoir des espaces à la disposition des étudiant-e-s afin qu'ils-elles puissent se détendre et se divertir.

Considérant que le Cégep de Sherbrooke s'affaire actuellement à enlever des locaux parmi le peu qu'il reste à la disposition des étudiant-e-s, notamment celui de l'association de programme d'arts plastique.

Considérant qu'il existe actuellement des aberrations démesurées dans la répartition de locaux, par exemple le local de sciences humaines qui compte 1391 étudiant-e-s est un local 3 fois plus petit que celui d'histoire et civilisation qui compte 85 étudiant-e-s.

Il est proposé que l'AÉCS négocie avec la direction pour l'obtention de locaux en nombre et en qualité suffisants et que la répartition de ceux-ci soit confiée au CX de l'AÉCS.

Proposé par Éric Leroux

Appuyé par Audrey Simard

La proposition est rejetée à majorité

Il est proposé que l'assemblée générale se positionne en faveur des demandes d'agrandissement du Cégep (auprès du MELS) afin qu'il y ait plus de locaux à la disposition des étudiant-e-s.

Proposé par Éric Leroux

Appuyé par Morgan Beausoleil

Il est proposé d'amender la proposition principale en y ajoutant le libellé suivant : et que cet agrandissement serve à la vie associative des étudiant-e-s (conseil exécutif, comités, associations de programmes, etc.).

Proposé par Pascal Rheault

Appuyé par Éric Leroux

Loïc Veza demande le vote

L'amendement est adopté à majorité

La proposition principale est adoptée à l'unanimité

Il est proposé que l'AÉCS soit mandaté pour initier la décoration et l'amélioration des milieux de vie au Cégep (en partenariat avec les étudiant-e-s, dont celles et ceux en arts).

Proposé par Louis Laramé

Appuyé par Éric Leroux

AU

7.0 Levée

La séance est levée à 12h38.